



Agrément Jeunesse et Sports :67 S 883



Club Formateur



Affiliation FFE : 24003





Agrément Jeunesse et Sports :67 S 883



Club Formateur



Affiliation FFE : 24003

Le Président, le Comité et les Enseignants de **Souffel Escrime**, ont le plaisir de vous inviter au

9^{ème} TOURNOI D'ESCRIME SAMEDI 14 AVRIL ET DIMANCHE 15 AVRIL 2018

Le tournoi est ouvert aux tireurs français possédant la carte licence validée de l'année en cours et aux tireurs étrangers titulaires de la licence de l'année en cours.

Il est comptabilisé dans le classement régional.

CATEGORIES et HORAIRES

SAMEDI 14 avril 2018		
CATEGORIES	APPEL	SCRATCH
Epée Séniors H	12h45	13h00
Epée Séniors D	13h15	13h30
Fleuret M15 H	13h30	13h45
Fleuret M15 D	13h30	13h45
Epée M13 H	14h00	14h15
Epée M13 D	14h00	14h15
Fleuret M20 H	14h30	14h45
Fleuret M20 D	14h30	14h45
Epée M17 H	15h00	15h15
Epée M17 D	15h00	15h15

DIMANCHE 15 avril 2018		
CATEGORIES	APPEL	SCRATCH
Fleuret M13 H	8H30	8h45
Fleuret M13 D	8h45	9h00
Epée M15 H	9h30	9h45
Epée M15 D	9h30	9h45
Epée Vétérans H	10h30	10h45
Epée Vétérans D	10h30	10h45
Fleuret M17 H	11h00	11h15
Fleuret M17 D	11h00	11h15
Fleuret M11 H	11h30	11h45
Fleuret M11 D	11h30	11h45
Epée M20 H	12h00	12h15
Epée M20 D	12h00	12h15
Fleuret M9 H+D équipe	12h00	12h15
Epée M11 H	12h30	12h45
Epée M11 D	12h30	12h45

Début de l'épreuve 15 min après le scratch

Le dimanche 15 avril 2018

**TOURNOI par équipes M9 : nés en 2009 et 2010 uniquement, sans classement
(Blason rouge non obligatoire, mais jaune + 1 an d'escrime)**

M9 : lame 0 poignée droite obligatoire.



La note d'organisation est disponible sur notre site :
<http://sites.google.com/site/clubsouffelecrime/>



REGLEMENT

1) ENGAGEMENTS :

Les engagements devront se faire impérativement en ligne sur le site de la Fédération Française d'Escrime (www.escrime-ffe.fr/) avant jeudi 12 avril 2018 23H59 dernier délai.

Pour les tireurs étrangers : engagement par mail (soufflescrime@yahoo.fr) en précisant le nom des arbitres avant le 12 avril 2018 23h59.

2) FORMULE : un tour de poule et tableau d'élimination directe sans repêchage jusqu'en finale. (Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement en cas de nécessité et selon les circonstances des épreuves.)

3) TENUES ET MATERIEL :

Conformes aux normes en vigueur éditées par la FFE.

4) ARBITRAGE :

Quotas par club par arme par journée :

Tireurs engagés	4 à 8	9 à 14	15 à 20	21 à 26	27 à 32	1 arbitre supplémentaire par tranche de 6
Arbitres	1	2	3	4	5	

Les arbitres devront être présents au début de l'épreuve de la compétition (samedi : 13h00 pour l'épée – 13h45 pour le fleuret ; dimanche fleuret 8h45 – épée 9h45). Ils seront diplômés ou en formation, licenciés au club, et non tireur ce jour-là.

Ils resteront à disposition de l'organisateur pendant toute la durée de la compétition et seront indemnisés sur la base du tarif fédéral.

Dans le cas où le nombre d'arbitres inscrits dépasserait le nombre d'arbitres nécessaires pour le bon déroulement du tournoi, les arbitres en « surnombre » éventuel, qui ne seraient pas mobilisés, seront prévenus préalablement au tournoi par l'intermédiaire des responsables de clubs.

En cas de carence, le club organisateur se réserve le droit d'exclure les tireurs de la compétition.

5) DROIT D'ENGAGEMENT : 1 jour : 10 euros
2 jours : 15 euros (pour ceux qui doublent)

6) PRESENCE SUR LES PISTES

Sur le plateau de compétition, seule la présence des tireurs en activité et d'un entraîneur ou d'un responsable sera autorisée. Les arbitres auront toute autorité pour faire évacuer les personnes non autorisées.

7) RESTAURATION :

L'épreuve se déroulant sans interruption, un service de restauration sera mis à la disposition de tous. (Affichage Buvette)

8) LE DIRECTOIRE TECHNIQUE

Il sera seul compétent pour régler TOUS les litiges qui lui seront soumis. Il sera formé le jour de la compétition et tranchera sans appel les cas non prévus au présent règlement. L'engagement à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

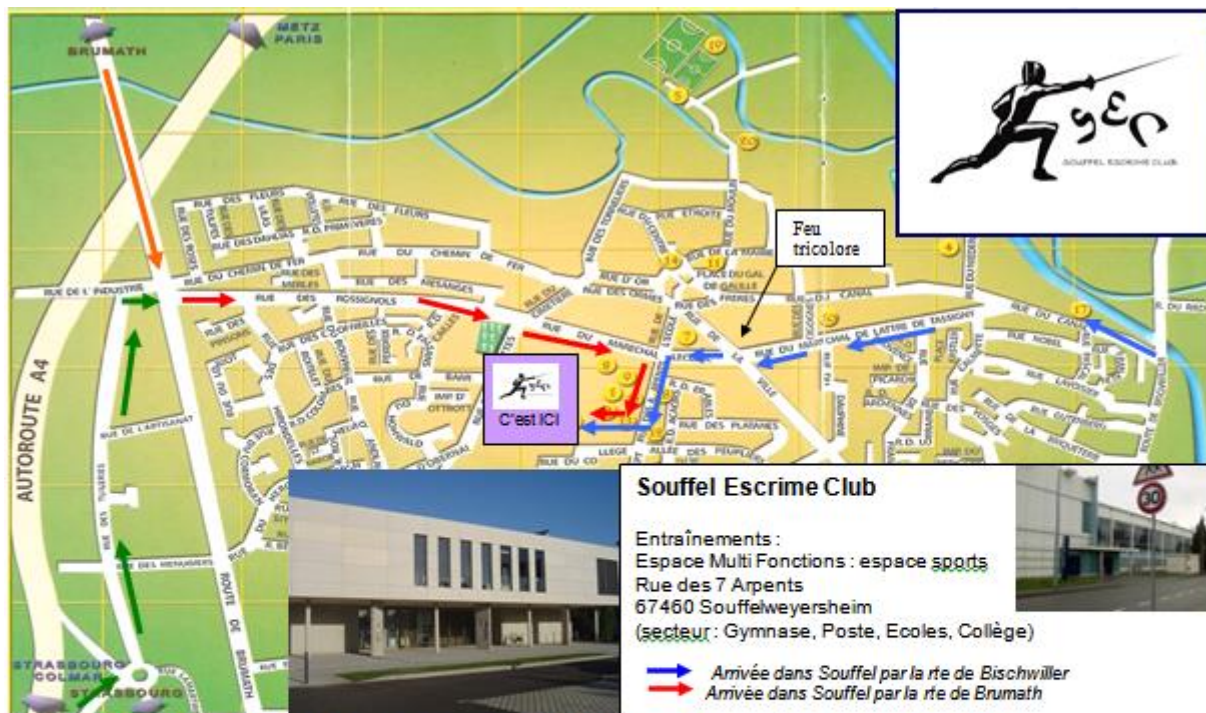
9) LA GESTION DE LA COMPETITION sera faite informatiquement.

10) RESULTATS : Un dossier de résultats sera mis en ligne sur notre site internet dans la rubrique « Classements » et sur celui de la Fédération Française d'Escrime



LIEU DE LA COMPETITION ET PLAN D'ACCES :

Gymnase des Sept Arpents rue des Sept Arpents 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
 Luc Heintzelmann Président : 06 68 58 34 67
 Mickaël Orluc Maître d'armes: 06 74 33 82 20
 Martine Schirmer BPJEPS: 07 71 20 16 97



Souffel Escrime Club

Entraînements :
 Espace Multi Fonctions : espace sports
 Rue des 7 Arpents
 67460 Souffelweyersheim
 (secteur : Gymnase, Poste, Ecoles, Collège)

→ Arrivée dans Souffel par la rte de Bischwiller
 → Arrivée dans Souffel par la rte de Brumath

En venant par l'A4 de Strasbourg, sortie Souffelweyersheim 49.1 (sortie juste après celle de Bischheim TGV)
Itinéraire vert, puis rouge

- Prendre le rond point, le contourner pour repartir sur la gauche
- Traverser la zone commerciale, tout droit
- Au bout tourner à droite puis
- Au feu tout droit **le long du garage Distinction, direction Poste, 7 arpents**
- Toujours tout droit (environ 1,5km)
- A droite : direction Poste, Espace des 7 arpents
- 50m parking à Droite

En venant par l'A4 de Paris, sortie 49 dir Mundolsheim itinéraire orange et rouge

- Au **rond point** prendre à gauche (D63 rte de Brumath)
- Entrer dans Souffelweyersheim, au premier feu à gauche **long du garage Distinction, direction Poste, 7 arpents**